

PRÉSENTATION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024 ET 2025.

Conformément à la Loi, les membres du conseil municipal de Deschambault-Grondines ont adopté le 12 décembre dernier, le budget pour l'exercice financier 2023 de même que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025.

Vous constaterez à la lecture de ce document que le taux des taxes à l'ensemble des immeubles imposables sur la valeur foncière subira une augmentation de 2,5 % passant de 0,80 \$/100 \$ à 0,82 \$/100 \$ d'évaluation, incluant le service de dette imposable à l'ensemble. Considérant le rôle d'évaluation, c'est donc dire que le compte de taxes moyen augmentera de 47 \$ ou de 68 \$ en calculant l'augmentation des tarifications pour le réseau d'égout ou les fosses septiques. Je tiens à préciser que cette augmentation globale est inférieure à ce qu'on observe présentement dans les municipalités du Québec (entre 3 % et 6 %) en raison de l'inflation.

Plusieurs projets ont dû être reportés à 2023 et de nouveaux seront amorcés. En voici un aperçu :

- La municipalité amorcera les démarches pour la réalisation du développement Guilbault dans le secteur de Grondines, sur la base du concept présenté en consultation publique à l'automne 2022;
- Poursuite des aménagements en bordure du fleuve dans le secteur du quai de Grondines, le projet « Zone fleuve », un projet récréotouristique d'envergure (la municipalité bénéficie d'une aide financière du Fonds Alcoa pour les collectivités durables et de la MRC de Portneuf);
- Participation au projet de nouvelle cour d'école à l'école Saint-Charles de Grondines;
- Réparation de l'escalier du cap Lauzon;
- Mise aux normes du puits d'exploitation PE-4 et PE-5;
- Achat et installation progressive de compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels;
- Réalisation des travaux de drainage des eaux pluviales à l'intersection des routes du Quai et Terrasse du Quai;
- Finalisation du projet d'acquisition d'une partie privée du chemin des Ancêtres et travaux de pavage;
- Différents travaux de réfection de ponceaux et de pavage;
- Réfections extérieures (Presbytère de Grondines, Moulin à vent de Grondines, Hôtel de ville);
- Achat et installation de génératrices et de pompes pour des fins de sécurité publique advenant un sinistre (un nouveau devis sera prochainement déposé);
- Étude de faisabilité pour une nouvelle caserne;
- Au niveau du parc industriel : étude de faisabilité pour l'implantation d'un incubateur d'entreprises, nouvel affichage et poursuite des démarches d'aménagement de terrains pour les PME;
- Loisirs : nous continuerons d'évaluer les résultats de la première phase de consultation publique sur les loisirs afin d'élaborer un plan d'action sur trois ans et nous réviserons la politique tarifaire;
- Couvent de Deschambault : nous poursuivons nos efforts afin d'actualiser les coûts de la phase 4 (mise aux normes) et nous ferons du remplacement de l'ancien chauffage à l'huile une priorité.

Enfin, je rappelle que la municipalité révisera prochainement sa Politique familiale et des aînés ainsi que la Politique culturelle et patrimoniale. Nous déposerons également notre dossier de candidature afin d'être reconnue « Municipalité amie des enfants ».

Nous vous invitons à prendre connaissance des grandes lignes du budget et du programme triennal d'immobilisations. Vos questions et commentaires seront les bienvenus. J'en profite pour remercier tous les membres de notre équipe municipale qui ont contribué à cet exercice budgétaire.

Patrick Bouillé, maire